



CP Béziers

Agression au QA

Malgré les nombreuses alertes

Pourquoi toujours attendre !

Le, 31 Mai 2026

Un détenu particulièrement connu pour ses antécédents d'agressivité et son profil psychiatrique extrêmement lourd s'est une nouvelle fois illustré par une violente agression à l'encontre de deux personnels affectés au Quartier Arrivants.

Les faits se sont produits alors que cet individu, déjà signalé à de nombreuses reprises pour son comportement instable et dangereux, s'est mis à frapper violemment sa porte de cellule et à proférer de nombreuses insultes afin d'obtenir des cigarettes. Face à ce tapage les agents sont intervenus pour faire cesser les troubles.

À l'ouverture de la cellule, le détenu a immédiatement jeté un verre en direction des personnels, atteignant l'un des collègues au niveau du crâne et lui occasionnant une blessure. Dans le même temps, le second agent, qui tentait de contenir et repousser l'agresseur, a reçu une poubelle projetée avec violence. Grâce à un réflexe de protection, il a pu éviter un impact à la tête, mais a néanmoins subi une coupure au bras.

Blessés tous les deux, les agents ont immédiatement refermé la porte de la cellule afin de se mettre en sécurité.

L'Ufap tient à saluer le sang-froid, le professionnalisme et l'engagement exemplaire de nos deux collègues qui, malgré les circonstances particulièrement difficiles, ont su gérer cette situation avec maîtrise.

Au regard de la gravité des faits et de la dangerosité manifeste de ce détenu, il a été décidé de solliciter l'intervention des ERIS et de procéder à son transfert immédiat.

Cependant, l'Ufap s'interroge une nouvelle fois sur l'inaction de la direction face à ce type de profil pourtant largement identifié et signalé. Combien d'alertes faudra-t-il encore ? Combien d'agressions faudra-t-il subir avant que des mesures adaptées et efficaces soient enfin prises pour garantir la sécurité des personnels ?

Pour l'Ufap, cette situation est inacceptable. Elle renforce le sentiment, largement partagé sur le terrain, que les remontées des agents sont trop souvent minimisées et que la réalité quotidienne des personnels n'est pas suffisamment prise en compte.

C'est pourquoi l'Ufap demande la mise en place de mesures adaptées pour les profils psychiatriques particulièrement dangereux, exige une meilleure prise en compte des signalements effectués par les personnels et des garanties concrètes pour assurer la sécurité des agents.

Et plus particulièrement contre ce détenu, un passage en comparution immédiate pour des faits de violences volontaires à l'encontre d'une personne dépositaire de l'autorité publique.

L'Ufap souhaite un prompt rétablissement à nos collègues blessés et se tient à leur disposition pour les accompagner dans leurs démarches administratives et judiciaires.

Le Secrétaire local

PARMENTIER David

Union Fédérale Autonome Pénitentiaire - UNSa Justice | 861 Route de Saint-Pons 34535 Béziers

ufap.cp-beziers@justice.fr / Tel : 04.67.49.44.55/ www.ufap.fr